

**La Commission Culture de la Mairie de Valergues a le plaisir
de vous informer de l'organisation du :**

2^e Printemps des Artistes

Du samedi 1er avril au samedi 8 avril 2017

A l'Ostau Valergau - Salle Lucien Rioust (Chemin des Cazals)

Vernissage : Samedi 1er avril à 19 h

Inscriptions jusqu'au 29 mars 2017, dernier délai

Fiche d'inscription

2^e Printemps des Artistes

- > Oeuvres à déposer et à installer à la salle Lucien Rioust le vendredi 31 mars de 18h à 20h : 3 oeuvres, elles ne doivent pas dépasser 1 m x 1 m. Prévoir socles pour les sculptures
- > Droits d'inscription : 10 € par chèque à libeller à l'ordre du Trésor Public

A remplir (en lettres capitales) avant le 29 mars 2017

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Code postal.....Ville.....

Téléphone.....

Téléphone Portable.....

E-mail.....

Titre de l'oeuvre.....

Nature *.....

Format.....

Prix estimé (facultatif).....

* Huile, acrylique, aquarelle, fusain, technique mixte

Je déclare avoir pris connaissance du règlement ci-joint et m'engage à m'y conformer sans exception ni réserve.

A.....Le.....

Signature :

Bulletin à renvoyer à : Mairie de Valergues.
Commission Culture. Place de l'Horloge. 34130
Valergues. Ou à remettre à l'accueil de la Mairie

Règlement

- > L'exposition aura lieu du 1er avril au 8 avril 2017
- > Vernissage : Samedi 1er avril à 19 h
- > Horaires : Samedi et dimanche de 10h à 12h et de 14h30 à 17h30. Du lundi au vendredi de 15h à 17h
- > Chaque exposant prête son oeuvre à ses risques et périls, et renonce à tout recours contre la Commission Culture et la Mairie de Valergues.
- > Chaque pièce doit être identifiée.
- > Nous nous réservons le droit de limiter les participants, la qualité des oeuvres sera aussi un critère de sélection.
- > Les oeuvres seront à récupérer le samedi 8 avril à 18h.
- > Les oeuvres non récupérés au bout d'un mois seront propriété de la mairie.
- > Le prix de la ville sera organisé. Il sera remis le samedi 8 avril à 17h30.
- > L'entrée du Salon est gratuite.
- > Inscription : Avant le 29 mars 2017
- > Droits d'inscription : 10 €
- > Les droits d'inscription devront être acquittés le jour de l'inscription, par chèque au nom du Trésor Public.
- > Inscription et chèque à envoyer à la Mairie de Valergues. Commission Culture. Place de l'Horloge. 34130 Valergues. Ou à remettre à l'accueil de la Mairie

